



Office Centrale de la Coopération à l'Ecole
Centre Alain Savary
2 Bd Louis Volclair
35200 RENNES
02 99 50 06 58
www.occe.coop

Visite du 9 novembre 2012

La prochaine visite

Scarabée Biocoop
Coopérative de consommateurs

6 déc



Pôle de développement de l'économie sociale et solidaire du Pays de Rennes

Maison de l'économie sociale et solidaire
15 rue Martenot
35000 RENNES
02 99 26 34 60
www.resosolidaire.org

La coopérative scolaire, Une association d'élèves et d'adultes à l'école

Quid ?

Les coopératives scolaires peuvent être définies comme « des sociétés d'élèves gérées par eux avec le concours des enseignants en vue d'activités communes ». Il s'agit de traiter de la coopération dans la cadre scolaire à travers une finalité (construire la coopération) comme un processus éducatif ou psychosocial (apprendre, vivre et travailler en coopération). L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) est un mouvement pédagogique national du début du 20^{ème} siècle, de statut associatif, qui développe au sein des écoles et établissements de l'éducation nationale les valeurs de la coopération.

L'OCCE - Office Central de la Coopération à l'Ecole

L'OCCE a été créé initialement pour pallier les insuffisances économiques de l'école publique (améliorer les conditions de vie et de travail dans les classes et les écoles) . Aujourd'hui, l'OCCE a l'agrément Education Nationale au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public et a obtenu en 1992 l'agrément au titre d' « association jeunesse et éducation populaire ». L'OCCE reçoit le soutien financier de l'Etat pour développer ses actions à destination des coopératives et promouvoir son projet.

La pédagogie coopérative

C'est une pédagogie active de groupe. Elle demande d'élaborer, de gérer et de réaliser collectivement un projet . Ce projet s'appuie sur la mise en place d'un contrat d'activité, de règles de vie qui permettent le développement de compétences langagières liées à la communication sociale (prise de parole, respect de celle-ci, argumentation, responsabilisation...).



La revue Animation & Éducation est une publication bimestrielle de l'OCCE : outil de réflexion pédagogique au service des enseignants.

Coopérative d'école ou coopérative de classe, leur existence n'est possible que par la volonté des enseignants d'éduquer les élèves à leur futur rôle de citoyens. C'est un enseignant qui est porteur de la coopérative et qui en est le mandataire. Une coopérative scolaire est une section locale de l'association départementale OCCE35.

Quels métiers, quelles pratiques ?

Vers une éducation active à la responsabilité

La classe organisée de façon coopérative s'appuie sur un certain nombre de pratiques pédagogiques et de structures inspirées des organisations coopératives, mutualistes et associatives : des conseils de coopérative, des règles de vie de la classe, le tutorat, le travail de groupe, la gestion de projet ainsi que les rôles et responsabilités associées.

« Est-ce que je développe dans ma classe de la compétitivité entre mes élèves ? Il s'agit d'un positionnement pédagogique de l'enseignant. »
Patricia, présidente de l'OCCE35

Des projets de classe

Pour les enseignants du 1^{er} degré, la « liberté pédagogique » existe. Cela permet aux enseignants qui le souhaitent de mettre en place de nombreux projets au sein de leur classe par le biais de leur coopérative. L'OCCE d'Ille et Vilaine leur propose ainsi de participer à des groupes de travail autour de thématiques variées : Etamine, jeunes auteurs et lecteurs de l'OCCE (projet d'écriture et d'initiation à la critique), Droits de l'enfant (Connaissance et mise en œuvre de la Conven-

tion Internationale des Droits de l'enfant), Pratiques théâtrales et coopération, Pratiques chorégraphiques et coopération, Education pour la santé, Agenda coopératif (estime de soi et des autres), Classes écologie.

La formation et la co-formation des enseignants

Dans chacun de ces projets, l'OCCE35, organise des temps de rencontre entre enseignants tout au long de l'année scolaire pour mutualiser les pratiques. Il leur propose également des temps de formation. Tout cela se passe les mercredis après-midi ou sur le temps des vacances scolaires et les collègues y viennent sur leur temps personnel.

Sur le pays de Rennes

La plus value citoyenne non tangible

L'expérience de la vie de la coopérative pour l'enfant contribue à sa construction en tant que citoyen. L'implication des enseignants offre ainsi aux élèves la possibilité d'expérimenter, de pratiquer, de vivre un projet ensemble.

Une dynamique départementale

En 2012, l'association compte 2 salariées et un Conseil d'administration de 17 membres qui se réunit une fois par mois. Le CA est composé d'enseignants actifs ou retraités et de conseillers pédagogiques. Tous sont bénévoles. Le département rassemble 445 coopératives scolaires sur le département d'Ille et Vilaine dont une dizaine dans le second degré.

Focus sur un des 7 principes coopératifs

ADHÉSION VOLONTAIRE ET OUVERTE À TOUS
POUVOIR DÉMOCRATIQUE EXERCÉ PAR LES MEMBRES
PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES
AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE
EDUCATION, FORMATION ET INFORMATION
COOPÉRATION ENTRE LES COOPÉRATIVES
ENGAGEMENT VERS LA COMMUNAUTÉ

Tous les élèves et les enseignants adhèrent à la coop. Un enseignant, le mandataire, gère l'argent de la coop et fournit le bilan financier en fin d'année après vérification des comptes par d'autres adultes (enseignants et/ou parents d'élèves). Chaque coopérative scolaire a son fonctionnement : cela peut aller du simple moyen légal de gérer l'argent à l'école à un niveau d'implication des enfants dans le choix et la gestion des projets. Le lien avec les parents s'effectue par une présentation de la coopérative et des projets lors des réunions de classe à la rentrée scolaire. Les enfants ont un réel rôle de relais des décisions prises dans la coopérative auprès de leurs parents.

Quelles coopérations ?

Coopération à l'école

Certaines coopératives d'écoles optent pour la mise en place de délégués au sein de l'école et/ou dans chacun des cycles. Par exemple, un bureau d'élèves du cycle 3 (CE2-CM1-

« Le choix de l'équipe enseignante (lors d'une ouverture d'école) a été de créer une coop d'école de manière à impliquer les enfants dans la construction de leur nouveau cadre. Christiane, membre du CA

CM2) et des adjoints du cycle 2 (Grande section-CP-CE1). Quant aux plus jeunes, ils sont associés à la vie de la coopérative par les actions. La coopérative fonctionne souvent avec des commissions (journal de l'école, jardin...) en fonction des souhaits et demandes des enfants. La vie de la coopérative impacte le déroulement des temps dans l'école. Les élèves vivent des assemblées générales, des élections, font état des actions réalisées, s'engagent sur de nouvelles actions... Ces temps d'expression, d'échanges entre enfants, de compréhension de rôles relèvent du choix des enseignants tout en s'inscrivant dans les programmes scolaires.



Un atelier d'écriture proposé aux enseignants du groupe « Droits de l'enfant ».

Coopération avec les partenaires

La plupart des projets proposés par l'OCCE35 s'effectuent dans le cadre de partenariats : classe écologie Réseaux « Bienvenue à la ferme » et « Accueil paysan », Ville de Rennes, pratiques théâtrales et coopération TNB, Théâtre Lillico et ADEC, pratiques chorégraphiques et coopération Le Triangle, droits de l'enfant Ville de Rennes, Artisans du monde, ATD Quart Monde..., éducation pour la Santé ADOSEN Prévention Santé MGEN.

Aller plus loin

Et vous, quelle est votre devise ?

« La philosophie du bazar » : Une pratique pédagogique ayant comme objectif d' « apprendre avec les autres, par les autres et pour les autres, et non seul contre les autres ».

N°6

PORTRAIT RÉALISÉ
DANS LE CADRE DE
« 2012 : ANNÉE
INTERNATIONALE DES
COOPÉRATIVES »